Cimetière le Village

Adresse

Cimetière le Village
Chemin de Paris
78190
Trappes

Infos pratiques

Horaires d'ouverture du cimetière aux usagers

Tous les jours de 9h à 19h d’avril à septembre et de 10h à 17h d’octobre à mars.
Le 1er novembre : de 9h à 18h

Horaires d'ouverture du cimetière aux prestataires :

Les exhumations sont autorisées dès 8h et jusqu’à l’ouverture du cimetière.

Il est interdit de pénétrer dans le cimetière quinze minutes avant l’heure de fermeture.

Nous vous informons que de nouveaux arrosoirs ont été installés dans les cimetières de la ville, pour faciliter l'entretien des tombes de vos proches.

Pour emprunter un arrosoir, prévoyez une pièce de 2€. Elle vous sera restituée une fois ce dernier remis en place.

Document(s)

Règlement des cimetières de Trappes
Reprise concessions cimetières - avril 2024 village